

Paris, le 10/07/23

Chers parents, anciens et nouveaux, chers élèves,

Comme promis, une lettre de fin d'année qui anticipe sur la suivante pour vous faire part des informations principales en ce temps déjà estival que nous vous souhaitons ensoleillé, joyeux, serein :

- **INFORMATIONS DE RENTREE**

- **Vendredi 1^{er} septembre de 14h30 à 16h30** : Pour les **PS/MS/GS** : accueil en classe pour quelques minutes à votre convenance des parents et des enfants pour déposer les fournitures, voir la classe et l'enseignante.

- **La rentrée aura lieu le 4 septembre (et le 5 pour une partie des PS)**

LUNDI 4 SEPTEMBRE : rentrée échelonnée des classes

- 8h30 : CM2
- 8h40 : CM1
- 8h50: CE2
- 9h00 : CP/CE1
- 9h10 : CP
- 9h20 : MS (Fin à 11h30 pas de cantine ni de classe l'après-midi)
- 9h20 : GS (fin à 16h30, les GS participent aux jeux de rentrée l'après- midi))
- 9h30 : TPS/PS groupe 1 (initiale du nom de famille jusqu'à K inclus) (fin à 11h30, pas de cantine ni de classe l'après-midi)

Mardi 5 SEPTEMBRE

- 9h00 : TPS/ **groupe 2 (initiale de L à Z)** (fin à 11h30)

Tous les TPS/PS se retrouvent pour la journée complète le jeudi 7 septembre
Chaque classe et les familles seront invitées à entrer à l'heure indiquée, pour éviter la cohue devant la grille.

Vous pourrez à la mi-juillet retrouver sur le site ecolestpaul.fr les informations de rentrée, les fiches d'inscription aux ateliers ainsi que les listes de fournitures.

La cantine, l'étude et la garderie fonctionneront dès le lundi 4 septembre de la GS au CM2 et à partir du jeudi 7 septembre pour les PS et MS.

- **HORAIRES**

Les horaires de l'école restent inchangés :

- 8h30 (ouverture du portail à 8h20, début des cours à 8h30). Tout enfant en retard en classe recevra un billet de retard que les parents signeront et qui donneront lieu, s'ils sont trop nombreux, à un entretien avec le chef d'établissement pour trouver une solution.
- 11h40 : sortie des maternelles externes
- 11h45 : sortie des élémentaires externes
- 13h30 : reprise de la classe (ouverture du portail à 13h25)
- 16h20 : sortie des maternelles
- 16h30 : sortie de l'élémentaire pour les élèves non-inscrits en étude/garderie/atelier
- 16h50 : étude surveillée et garderie suivant le temps de goûter
- 17h50 : fin de l'étude et garderie
- 17h50 à 18h00 : sortie des élèves et fermeture de l'école.

Merci de respecter ces horaires et de prévenir en cas d'urgence justifiant un retard. Tout retard à 18h sera facturé. Tout changement doit être annoncé en début de journée afin d'être correctement transmises du secrétariat aux enseignantes et être doublés d'une information dans le cahier de correspondance. Toute absence doit être signalée le jour même et justifiée au retour par écrit auprès de l'enseignante. Les départs en vacances anticipées sont sous la responsabilité des familles, l'école étant obligatoire dès 3 ans. En cas de départ anticipé, aucun travail ne sera donné en amont. Les enfants absents moins de 4 jours pour maladie recevront au retour les cours manquants. En cas d'absence plus longue pour maladie ou cause sérieuse, l'enseignante mettra en place, en élémentaire, une continuité pédagogique.

- **L'équipe pédagogique et éducative pour 2023-2024**

- **PS** : et Mme Kenza Pelouze (ASEM)
- **MS/GS 1** : Mme Alice RICHARD et Mme Souad Trikki (ASEM)
- **MS/GS 2** : Mme Mathilde LESECH et Mme Souad Trikki (ASEM)
- **CP** : Mme Isaure BERNARD
- **CP/CE1** : Mme Daphné PIQUET
- **CE2** : Mme Amélie BARDON
- **CM1** : Mme Mélanie JUMEL A noter que Saint-Paul participe à la formation des jeunes enseignants et est à ce titre « établissement formateur ». Mme Jumel, en tant que tutrice formatrice recevra une stagiaire amenée à prendre la classe en responsabilité régulièrement jusqu'à décembre, sous son contrôle.
- **CM2** : Mme Céline HENRION
- **EPS** : M. Yoann PUIGMARTY
- **Anglais** : Sofia de language connexion
- **Chant** : Mme Claire BERRY

- **Surveillants** : Mauro et Zina
- **Secrétariat/comptabilité** : Mme Nassima LARBES

- **DATES A RETENIR :**

ATTENTION AUX DATES A NOTER DES A PRESENT : DES RAPPELS SONT FAITS AU DEBUT DE CHAQUE PERIODE SUR LE CALENDRIER DE PERIODE DISTRIBUE AUX ELEVES.

VACANCES SCOLAIRES

VACANCES PERIODE 1 : vendredi 20 octobre 2023 à 16h30 (ni étude ni garderie) au lundi 6 novembre à 8h30

VACANCES PERIODE 2 : vendredi 22 décembre à 16h30 (ni étude ni garderie) au lundi 8 janvier à 8h30

VACANCES PERIODE 3 : vendredi 9 février à 16h30 (ni étude ni garderie) au Lundi 26 février à 8h30

VACANCES PERIODE 4 : vendredi 5 avril à 16h30 (ni étude ni garderie) au lundi 22 avril à 8h30

PONT DE L'ASCENSION : mardi 7 mai après la classe au lundi 13 mai à 8h30

VACANCES D'ETE : jeudi 04 juillet à 16h30 (ni étude ni garderie)

EVENEMENTS A VENIR

- **Lundi 04 septembre :** Rentrée des classes et jeux de rentrée
- **Vendredi 15 septembre :** Réunion parents PS, MS, GS à 18h SANS ENFANT (sous réserve de modification)
- **Mardi 12 septembre :** Réunion parents CP, CE1, CE2 à 18h SANS ENFANT(sous réserve de modification)
- **mardi 19 septembre :** réunion parents CM1, CM2 SANS ENFANT à 18h(sous réserve de modification)
- **mardi 26 septembre :** fête Saint-Vincent de Paul

- **Samedi 16 décembre : marché de Noël (matin)**

- **Jeudi 7 mars :** Carnaval de Mi-Carême
- **Vendredi 29 mars :** vendredi Saint/bol de riz
- **Lundi 01 avril :** lundi de Pâques, férié, école fermée

- Mercredi 8 mai : férié, école fermée
- **Jeudi 9, vendredi 10 mai : pont de l'Ascension, école fermée**
- **Lundi 20 mai : lundi de Pentecôte, école fermée**
- **Samedi 22 juin :** Kermesse de l'école/ diplôme CM2
- **Vendredi 28 juin :** soirée parents de CM2/ célébration d'actions de Grâces
- **Jeudi 4 juillet :** pique-nique dans la cour pour tous les enfants

Fin des cours à 16h30/ ni étude ni garderie

- **RESTAURATION :**

Les repas sont assurés par un prestataire extérieur, la société EKILIBRE. Les repas sont donc commandés en amont 15 jours avant. **Aucun repas ne sera remboursé en cas d'absence, sauf absence de plus de 10 jours avec certificat médical.** De la même façon, **aucune cantine exceptionnelle ne peut être acceptée le jour même.** Pour un déjeuner exceptionnel, merci de prévenir le secrétariat à minima la veille du repas.

A noter que la restauration est un service non obligatoire rendu aux familles : un enfant qui ne respecte pas les règles de la demi-pension peut donc en être exclu après un avertissement, de manière temporaire ou définitive.

- **ETUDE :**

Les études sont surveillées par les éducateurs et une enseignante et non dirigées. Les groupes sont composés par le chef d'établissement avec des critères réfléchis (âge, concentration etc..) et ne changent donc pas sur simple demande. De la même façon que pour la restauration, tout manquement répété aux règles de travail et de silence donnera lieu à un avertissement pouvant entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'étude.

- **GARDERIE DU MERCREDI :**

Les enfants qui ont besoin d'être gardés à l'école le mercredi sont accueillis de **8h40 à 13h**. Le portail est ouvert entre 8h40 et 8h50, Ceux allant au centre de loisirs sont conduits par les éducateurs au centre de loisirs des 3 bornes à 13h30, sous réserve de votre inscription au centre et de votre autorisation en début d'année. Seul le repas vous est facturé pour la garderie du matin. Là aussi, **tout comportement inapproprié et le non-respect des règles, des adultes, des locaux et du matériel ne permettront plus d'accueillir l'enfant.**

▪ **ETUDE/GARDERIE**

⇒ **Chaque élève de la GS au CM2 devra être équipé d'une gourde réutilisable (marquée à son nom) et incassable**, les bouteilles plastiques ne seront plus utilisées pour l'école. De la même façon, pour lutter contre le sur emballage, **nous demandons aux élèves de la garderie et de l'étude d'apporter leur goûter dans une boîte à goûter, évitant ainsi les emballages papiers ou plastiques augmentant les déchets. ATTENTION A MARQUER AU MARQUEUR LA GOURDE ET LA BOITE AVEC LE NOM DE L'ENFANT ET A LUI APPRENDRE A ETRE RESPONSABLE DE SES AFFAIRES.**

Pour mémoire, chips, bonbons et sodas sont bannis à l'école et rigoureusement interdits.

- **JEUX DE RENTREE**

Comme l'an dernier, les jeux de rentrée auront lieu **de la GS au CM2** par équipes de 10/12. Chaque équipe sera menée par un parent dans les différents ateliers qui permettront de reconstituer la phrase de l'année scolaire 2023-2024. Premier secret que je vous livre, l'année sera placée sous le signe de la nourriture du corps et de l'esprit, mais aussi de la nature !

Pour ces jeux, ***nous aurons besoin de parents et un formulaire à remplir vous a été envoyé en version word pour pouvoir la compléter et me la renvoyer par mail avant le 22 août au plus tard ou à imprimer et déposer dans la boîte aux lettres de l'école).***

Vous souhaitant, ainsi qu'à vos enfants, un très bel été,

V. CHARLIER
Chef d'établissement